



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Africains

Question écrite n° 40340

Texte de la question

M. Jean Marsaudon attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les termes suivants contenus dans la « lettre confidentielle » dénommée Eurafrique : « C'est avec satisfaction que les responsables politiques des pays d'outre-méditerranée ont pris connaissance du rapport Philibert-Sauvaigo ». Eurafrique précise que : « l'immigration sauvage se fait au détriment de l'assimilation des immigrés qui respectent le droit de la nation qui les reçoit ». Il se déclare donc très surpris que le Gouvernement semble être en retrait sur les conclusions des responsables africains eux-mêmes en paraissant désavouer ou regretter les propositions d'une commission d'enquête qui reflète pourtant le désir croissant de la majorité des Français.

Texte de la réponse

Le rapport de la commission d'enquête sur l'immigration clandestine et le séjour irrégulier d'étrangers en France, remis le 9 avril dernier au président de l'Assemblée nationale, a fait l'objet d'un examen approfondi par les ministères concernés. Les propositions ont toutes été étudiées avec le souci de concilier maîtrise de l'immigration, respect de la personne humaine, lutte contre les fraudes et intégration des étrangers durablement installés en France. Le Gouvernement examine les suites qui peuvent être données aux réflexions engagées.

Données clés

Auteur : [M. Marsaudon Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40340

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 1996, page 3346

Réponse publiée le : 16 septembre 1996, page 4947